**Statement from Canadian Law Deans on anti-Black Racism**

Members of the Council of Canadian Law Deans stand in solidarity with all who mourn and have denounced examples of systemic racism in Canadian and other societies, and, in particular, violence perpetrated against racialized people in Canada. We recognize and acknowledge the pain and anguish experienced by many of our racialized students, staff and faculty, and we are grateful for the leadership of BLSA chapters across the country.

We know that law schools can play a critical role in dismantling systems of institutionalized racism in our society. As legal educators we can contribute productively to the ways in which these issues are addressed in the curriculum and in the legal system more generally. We want all our graduates to appreciate that racism has no place in a society governed by the rule of law, and that as members of the legal profession they must play a role in ameliorating the damage caused by racist practices in the Canadian legal system. This goal is vitally important because we know that law is not inherently neutral or progressive; we are regretfully aware that graduates of our faculties – many of whom have held positions of leadership in Canadian society – have played significant roles in the development and perpetuation of colonial and systemically racist policy and practices. This is a history we must work to correct.

We commit to continuing the efforts in each of our law schools to focus on issues of racism, particularly anti-Black racism, and the role of law in maintaining those systems, as we teach and learn with our students and as we examine and develop our curricular offerings. We also commit to finding more opportunities to consider the ways in which law can be a force for change in unsettling embedded racism. We will seek to advance the goal of removing racism from the operation of the legal system through the clinical and extra-curricular opportunities we provide to our students, in our student recruiting and faculty hiring, in our support for the research communities examining these issues and in our engagement with the broader legal community.

**Déclaration des doyens et doyennes des facultés de droit du Canada sur le racisme anti-noir**

Les membres du Conseil des doyens et doyennes des facultés de droit du Canada sont solidaires avec ceux et celles qui déplorent les cas de racisme systémique et les dénoncent, et en particulier, les violences perpétrées contre les communautés racisées dans la société canadienne et dans bien d’autres sociétés. Nous reconnaissons la peine et l’angoisse qui sont vécues par beaucoup de nos étudiants, membres du personnel et professeurs racisés et nous sommes reconnaissants du leadership des filiales de l’Association des étudiants noirs en droit à travers le pays.

Nous sommes conscients du rôle primordial que peuvent jouer les facultés de droit dans le démantèlement des systèmes de racisme institutionnalisé dans notre société. En tant qu’éducateurs juridiques, nous pouvons contribuer effectivement à changer l’approche avec laquelle ces enjeux sont abordés dans le curriculum et dans le système juridique plus généralement. Nous voulons que tous nos diplômés reconnaissent que le racisme n’a pas lieu d’être dans une société gouvernée par la primauté du droit et que, en tant que membres de la profession juridique, ils ont un rôle à jouer pour améliorer les conséquences des pratiques racistes du système juridique canadien. Cet objectif est extrêmement important, car nous reconnaissons que le droit n’est intrinsèquement ni neutre ni progressiste; d’ailleurs, nous sommes malheureusement conscients que plusieurs diplômés de nos facultés, nombreux ayant occupé des postes de leadership dans la société canadienne, ont joué un rôle significatif dans le développement et la perpétuation de politiques coloniales et racistes. Ceci est une histoire que nous devons travailler à corriger.

Nous nous engageons à poursuivre nos efforts dans chacune de nos facultés de droit pour souligner les enjeux liés au racisme, particulièrement au racisme anti-noir, et au rôle joué par le droit dans le maintien de ces systèmes lorsque nous enseignerons et apprendrons avec nos étudiants et lorsque nous examinerons nos offres de cours. Nous nous engageons aussi à trouver plus d’opportunités pour considérer les façons dont le droit peut être une force de changement pour affaiblir le racisme ancré dans notre société. Nous chercherons à promouvoir l’objectif d’éradiquer le racisme dans le fonctionnement du système juridique à travers les opportunités cliniques et expérientielles que nous offrons à nos étudiants, dans le recrutement étudiant et l’embauche d’enseignants, dans notre soutien aux communautés de recherche examinant ces problématiques et dans notre engagement avec la communauté juridique plus largement.